À LAUSANNE, LA RUE CÉSAR-ROUX SE PRÉPARE À CHANGER DE VISAGE

Lausanne et région, page 21



CRÉÉE EN 1995 À VEVEY, SWISSMEDIA VA BIENTÔT DISPARAÎTRE

Riviera-Chablais, page 22



St. régions

Lausanne & région **Riviera-Chablais Nord vaudois-Broye** La Côte

Palézieux



Tout est fait, dans les cellules de 12 m², pour diminuer les risques de blessure, mais aussi de suicide ou d'incendie.



Chaque unité dispose d'un salon à l'ameublement simple afin de permettre aux jeunes de tisser des liens et de se resociabiliser.



Trois cellules disciplinaires, dont une aux murs roses afin de calmer les organismes agités, donnent sur l'extérieur.

«C'est une prison, pas un camp de vacances ni une colonie»

L'Etablissement romand de détention pour mineurs a été inauguré hier. Les premiers détenus arriveront en avril

Isabelle Biolley Textes **Chantal Dervey Photos**

En contrebas de la gare de Palézieux, dans un cadre bucolique, à côté d'une petite usine, se dressent les bâtiments sombres cernés de hauts grillages de l'Etablissement de détention pour mineurs (EDM) des Léchaires. «En venant en voiture avec Mme Métraux, nous l'avons même loupé! Il est vraiment bien intégré dans le paysage», sourit Pascal Broulis, ministre des Constructions. Cette intégration a été déterminante pour obtenir le soutien de la population locale.

La prison pour mineurs a coûté 30 millions de francs (terrain, construction et équipement). Elle dispose de 36 places pour des jeunes, garçons et filles, de 10 à 22 ans, avant et après jugement (lire ci-contre). Une extension à 54 places est possible. Le centre occupera 60 équivalents temps plein, dont les deux tiers seront du personnel socio-éducatif. Il est le premier établissement de ce genre en Suisse romande et s'inscrit dans la mise en œuvre du nouveau droit pénal des mineurs. Une réforme introduite en 2007 et qui a fait passer de 1 à 4 ans la durée maximale de détention et a introduit la détention préventive dès l'âge de 10 ans. L'EDM répond aux besoins des cantons latins, réunis en con-

La prison se décline en trois bâtiments de briques brun anthracite, réunis autour d'une cour fermée, arborisée, comprenant un jardin potager, un étang et un jardin japonais. Même si un effort particulier a été fait pour le rendre plus humain, l'établissement met



En chiffres

36 places disponibles (extension possible à 54), réparties en 6 unités conçues en apparte-

10 à 22 ans, soit l'âge des jeunes que la prison peut accueillir

3 cellules d'isolement pour des sanctions disciplinaires. 3 bâtiments déclinés autour d'une cour fermée et arborisée. Un terrain de sport couvert pourra être transformé ultérieu-

rement en salle de sport. **60 ETP** (équivalents temps plein). Le personnel socio-éducatif en représente les deux tiers. **30 millions,** c'est le coût de la prison (terrain, construction et équipement).

La prison des Léchaires accueillera des jeunes de 10 à

22 ans. Un éventail très large qui recoupe des réalités très différentes.

Détention provisoire

C'est nouveau, un enfant de 10 ans déjà pourra être détenu brièvement pour éviter la collusion pendant le déroulement d'une enquête. Notamment lorsqu'il sert de guet pendant que des jeunes ou des adultes commettent des délits. Détention après jugement Cela va d'une semaine, un mois,

un an à quatre ans de prison

«Actuellement, nous n'avons

pas dans le canton de Vaud de

pour les cas les plus graves.

jeunes qui purgent une peine de longue durée», précise le président du Tribunal des mineurs, Alain Meister. Si un jeune de 17 ans est condamné à 3 ou 4 ans de détention, il pourra purger complètement sa peine à Palézieux ou être transféré, selon la décision du juge, dans une prison pour adultes.

Mesures éducatives

A qui est destiné l'établissement?

Particularité de la justice des mineurs, le juge peut prononcer ce type de sanction pénale, en milieu fermé, pour une durée indéterminée, mais au maximum jusqu'à l'âge de 22 ans. «Tout dépend de l'évolution du jeune», souligne Alain Meister.

Aujourd'hui, ces adolescents sont placés à Valmont, à Pramont (VS) et à Prêles (BE). A Palézieux, cela ne concernera que les garçons: le canton de Neuchâtel a pour mission d'ouvrir un centre pour les filles, qui se fait attendre.

Mesures disciplinaires

C'est aussi une nouveauté. Un adolescent placé en foyer par le Service de protection de la jeunesse ou par un juge peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire en raison de son comportement. Cette sanction n'excédera pas 7 jours. «Une semaine, c'est énorme pour un jeune», souligne Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire.

l'accent sur la sanction. «Ce ne sera pas un camp de vacances ni une colonie, mais un lieu de détention, avertit Béatrice Métraux. Il faut absolument replacer ces mineurs face à leurs responsabilités, leur apprendre à respecter les contraintes de la vie en société, à tisser des liens sociaux et à se former. Nous visons leur réintégration totale dans la société.»

Les barreaux n'obstruent que la partie ouvrante des vastes fenêtres qui laissent voir le paysage extérieur. Le premier module regroupe les services administratifs, les parloirs, les salles de soins et trois cellules d'isolement. On accède ensuite par la cour à l'immeuble de deux étages qui réunit les 36 cellules de 12 m², regroupées en six unités. Conçues comme des appartements, elles disposent d'une salle à manger, d'un salon, de douches communes et d'une chambre pour un éducateur. Les salles de classe, les ateliers (menuiserie, impression textile, buanderie, intendance, horticulture) et une salle de jeux (ping-pong, baby-foot) se trouvent dans un troisième bâtiment. Un terrain de sport couvert pourra être transformé ultérieurement en salle de sport.

Arrivées en avril

«Le chantier s'est terminé vendredi», relève Yves Golay, responsable du projet au Service immeubles, patrimoine et logistique (SI-PAL), qui a remis les clés au Service pénitentiaire hier lors de l'inauguration officielle. La mise en service de la prison va prendre quelques mois. Si la direction est déjà au complet, la moitié des gardiens et des éducateurs n'entreront en fonction qu'au 1er janvier prochain. Ils prendront alors possession des lieux et testeront les installations et les procédures pendant plusieurs semaines. Le personnel socio-éducatif développera pendant cette période le concept éducatif de l'établissement. Ce n'est qu'en avril qu'arriveront les premiers mineurs. A ce jour, la moitié des 36 places ont été réservées par les Cantons concordataires.